

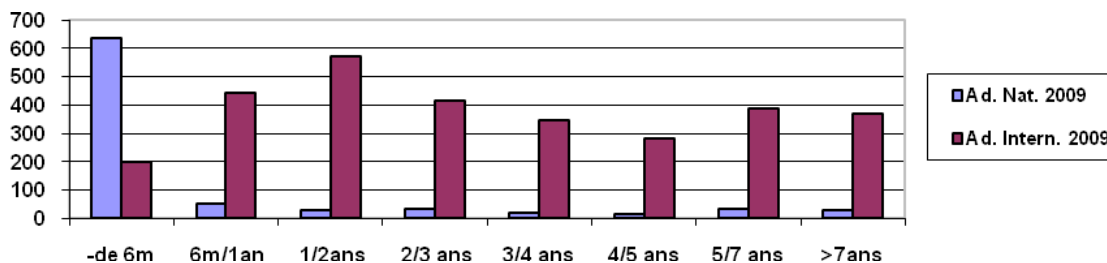
## Agrément & accompagnement

*Au 31 décembre 2009, sur les 26 600 agréments en cours de validité, 6 024 ont été accordés dans l'année. Les chiffres tels qu'ils viennent d'être publiés<sup>i</sup> montrent que mathématiquement trop d'agréments sont délivrés en France : 3 862 enfants ont rejoint leurs nouveaux parents durant la même année (845 pupilles et 3 017 enfants venus de l'étranger).*

Pour autant, si on regarde l'adoption comme une réponse aux enfants privés de famille et non selon une vision adultocentrique, on perçoit immédiatement que surseoir à de nouvelles délivrances d'agréments ou imposer des quotas ne permettrait sans doute guère mieux qu'aujourd'hui de proposer les parents qu'ils attendent aux enfants dont les besoins, pour avoir changé dans la dernière décennie, sont encore mal connus ou du moins mal explicités.

L'adoption nationale a explosé dans la plupart des pays d'origine qui, désormais, proposent essentiellement aux pays d'accueil les projets n'aboutissant pas sur place. Ainsi, pareillement, des enfants aux histoires complexes et délicates grandissent et attendent au bout du monde, comme ici, dans les familles d'accueil et institutions françaises.

Au seul critère de l'âge, l'adoption à l'étranger de bébés de moins de 6 mois tend à disparaître et celle des petits de moins de 3 ans diminue régulièrement au bénéfice des enfants plus grands. En miroir, 717 pupilles de moins de 3 ans ont trouvé place dans une famille (dont 634 de moins de 6 mois) alors que seulement 98 parmi les 1 423 de plus de 3 ans étaient placés en vue de leur adoption.



En première approche, ces chiffres révèlent que **l'âge intervient pour part seulement dans les projets familiaux** et qu'il semble jouer de façon plus favorable dans l'adoption internationale, alors même que les enfants déplacés d'un pays à un autre devraient être regardés comme ayant acquis, en grandissant, des repères et des valeurs qui risquent de davantage se heurter aux conceptions des familles vivant en France. On peut craindre cependant que bien d'autres raisons interfèrent : sans être systématiquement liées à une résistance politique niant la réalité du délaissement parental, elles reflètent plutôt la méconnaissance des enfants délaissés et sans doute les représentations personnelles projetées différemment sur le parcours de vie de l'enfant selon son éloignement ou sa proximité.

Lorsqu'on examine les besoins de chaque enfant, l'adoption montre aujourd'hui combien les futurs parents doivent être accompagnés pour comprendre son sens profond. L'adoption ne se résume pas à une rencontre merveilleuse : durable, elle lie jour après jour une vie à une autre vie. L'ouverture à l'autre, différent, qu'on accueille comme sien, n'est pas suffisante. Pour se déployer, l'amour irrationnel doit s'accompagner de ressources plus pragmatiques puisées dans des informations crédibles, entendues et intégrées bien avant que l'enfant ne vienne agrandir le cercle de famille et bien avant, bien sûr, que le projet ne soit décrit dans un agrément. Il s'agit, pour les parents, de s'imprégner des réalités de l'adoption, de manifester une saine curiosité des questions de santé, d'acquiescer des connaissances sur le développement de l'enfant, de ne pas écarter les spécificités de la filiation adoptive. Si l'adoption est une aventure, selon les mots de Brigitte Camdessus<sup>ii</sup>, c'est une aventure qui se prépare en connaissance de cause.

En replaçant l'enfant au cœur de toute démarche, on fait de **l'adoption une aventure parentale et filiale**. Ce numéro n'éclaire que la préparation des parents : il appelle naturellement une suite concernant celle des enfants et les questions, qu'ils se posent une fois adoptés. Il est évident que pour eux, le chamboulement revêt une toute autre importance : il est donc fondamental de procurer aux adultes qui s'offrent en parents la certitude de ne pas se tromper sur leurs propres capacités et limites, afin qu'ils puissent résister aux sollicitations qui se présenteraient comme un pis-aller.

De nombreux professionnels, prenant en compte cette exigence, développent des pratiques novatrices. Certains organismes autorisés pour l'adoption présentent, expliquent et laissent le temps de comprendre les subtilités d'un dossier et d'intégrer les singularités de chaque apparentement.

L'Agence française de l'adoption vient d'éditer, en coopération avec EFA, un guide déjà très apprécié sur l'adoption des enfants grands<sup>3</sup>.

Les associations diversifient leurs actions pour aider chacun à se projeter dans un avenir possible.

Ces initiatives éparses doivent trouver leur coordination dans une réforme de fond qui revisite le sens même de l'agrément, dans le prolongement des travaux du Conseil supérieur de l'adoption et à la lumière des expériences étrangères. Les futurs parents y perdraient la culpabilité d'avoir parfois à dire non à un apparemment hasardeux et y gagneraient une sérénité dans l'attente leur permettant de vivre, et non de remiser loisirs et plaisirs de la vie quotidienne, pendant des années. C'est en adultes heureux, et non fatigués et inquiets qu'ils se présenteraient en parents à leur futur enfant.

**L'équipe de rédaction,  
Jean-Gabriel Cosculluela, Danielle Housset, Françoise Toletti et Aubeline Vinay**

---

<sup>1</sup> *Rapport de l'ONED sur la Situation des pupilles de l'État – Situation au 31/12/2009.*  
[http://oned.gouv.fr/docs/production-interne/chiffres/enquete\\_pupille\\_2009\\_site](http://oned.gouv.fr/docs/production-interne/chiffres/enquete_pupille_2009_site)

<sup>2</sup> *L'Adoption, une aventure familiale* / sous la direction de Brigitte Camdessus. - Paris: ESF, 1997.

<sup>3</sup> Les lecteurs peuvent se procurer ce guide auprès de l'AFA ou au Conseil général de leur département.